

[Text]

and certainly most convertible in the world. We have a reasonable documentation system. We probably have the most efficient and most admirable customs officers in the world. They can appraise an item in Halifax, Vancouver, or Toronto and it will be identically appraised. We have every apparent benefit. But then the Government of Canada, particularly in the last decade, for reasons of political pressure, need or desire to ensure a reasonable livelihood for Canadian workers—misguided, in our view—has come along with these things out of the blue. The Import Surveillance Program, which upset everybody, came out of the blue; it came absolutely out of the blue; it followed the DISC program. Similarly, with these recent textile restraints, curiously enough our president's good friend, the Honourable Donald C. Jamieson, was trying to invoke a study of the industry's problems here and to consider speeding up the surveillance so they had up-to-date figures. Then the new minister, the Honourable Jean Chrétien, comes in and overnight he imposes, in less than two weeks, more restraints than the Honourable Donald Jamieson had done in the previous year. This comes as a complete surprise to foreign exporters. Similarly on cheese, there is no reason for a cheese quota; the cheese quota is less than 10 per cent of the total cheese consumed in Canada.

The Chairman: So your complaint is not against our paper work, administration and procedures, so much as against these individual ventures that we have come up with in various areas of industry?

Mr. Dixon: Right.

The Chairman: The second question—and you people may be the ones to ask this question of—is on this business of Canada being the most open country in the world, with 50 per cent of our processed imports coming in without duty at all, and then, as you quite properly pointed out, much higher peaks in the other areas. Is it a correct statement that the place where we have no tariff is, in large measure, in products that we do not manufacture in Canada?

Mr. Dixon: Yes.

The Chairman: Maybe I should not plant the answer with you. What general category would these no tariff items fall into?

Mr. Dixon: The Canadian tariff is basically like the bulk of tariffs in the industrialized countries, but the further along the processing chain it gets, the higher the tariff is. There is no particular segment, whether made in Canada or not, picked for a higher tariff. There are certain benefits under various government programs for which products that are not made in Canada, which are imported, are eligible. Their eligibility depends literally on whether the product is made in Canada or not. But the tariff itself does not differentiate between a made-in-Canada product and a not-made-in-Canada product. To differentiate a little and to assist you and your honourable

[Traduction]

tout droit. Comme il a été mentionné précédemment, notre monnaie est l'une des plus solides et des plus facilement convertissables du monde. Nous disposons d'un bon système de documentation. Nos douaniers sont probablement les plus efficaces et les plus compétents du monde. Qu'un article soit évalué à Halifax, à Vancouver ou à Toronto, les résultats seront identiques. En apparence, nous possédons tous les atouts. Cependant, le gouvernement canadien, surtout au cours de la dernière décennie et à cause de pressions politiques, a considéré qu'il était nécessaire ou souhaitable, inutilement à notre avis, d'améliorer la situation des travailleurs canadiens et il a soudainement imposé ces mesures. Le programme de surveillance des importations qui déplaît à tout le monde nous est tombé du ciel, sans aucune raison apparente. Il faisait suite au programme DISC. De la même façon, un bon ami de notre président, l'honorable Donald C. Jamieson, tentait assez curieusement, étant donné les restrictions récentes concernant les textiles, d'attirer l'attention sur une étude des problèmes de l'industrie et songeait à resserrer la surveillance pour obtenir des données à jour. Survient alors le nouveau ministre, l'honorable Jean Chrétien qui, en moins de deux semaines, impose plus de restrictions que l'honorable Donald Jamieson ne l'avait fait au cours de l'année précédente. Ces mesures ont complètement surpris les exportateurs étrangers. De même, dans le cas du fromage, rien ne justifie l'établissement de contingents. Ces derniers représentent moins de 10 p. 100 de la consommation totale de fromage au Canada.

Le président: Ainsi, vous ne vous en prenez pas tant à notre comptabilité, à notre administration et à nos méthodes, qu'à ces décisions individuelles dont nous avons été témoins dans divers secteurs de l'industrie?

M. Dixon: C'est exact.

Le président: Je voudrais vous poser une deuxième question que vous-même pouvez d'ailleurs poser; le marché canadien est l'un des plus ouverts dans le monde et la moitié des produits finis que nous importons entrent au pays sans droit; de plus, comme vous l'avez si bien expliqué, nous imposons des droits très élevés dans d'autres secteurs. Est-il juste d'affirmer que les produits pour lesquels nous n'imposons pas de droits sont dans une large mesure des produits que nous ne fabriquons pas au Canada?

M. Dixon: Oui.

Le président: Peut-être devrais-je poser cette question à quelqu'un d'autre. Dans quelle catégorie générale tombent ces produits pour lesquels nous n'imposons pas de tarif?

M. Dixon: Les tarifs canadiens ressemblent de façon générale à ceux qu'imposent les pays industrialisés. Toutefois, plus le produit est transformé, plus les tarifs sont élevés. Il n'existe pas de produits particuliers, qu'ils proviennent du Canada ou d'ailleurs, pour lesquels on impose systématiquement des tarifs plus élevés. Dans le cadre de divers programmes gouvernementaux, certains avantages peuvent être accordés pour des produits qui ne sont pas fabriqués au Canada et qui sont importés. En pratique, ces avantages sont accordés uniquement si le produit n'a pas été fabriqué au Canada. Toutefois, les tarifs sont les mêmes, que le produit soit fabriqué au Canada ou à